

pm

MAGAZINE

PM Magazine - N° 11

Février 2000

Bulletin de l'Association Française pour l'Étude du Papier-monnaie.



série 3659

n.° 794

18^{ème} JOURNÉE du**PAPIER-MONNAIE**Samedi 5 Février 2000
de 9h à 17hSalons du relais
Hôtel Paris-Est
Gare de l'ESTà **PARIS**organisée par l'**A.F.E.P.**
(ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR L'ÉTUDE DU PAPIER-MONNAIE)Renseignements
et réservation des tables :A.F.E.P.,
15, rue du Château-d'Eau
75010 PARIS

n.° 794

LIBERTÉ ÉGALITÉ

série 3659

**NOUS SOUHAITONS
QUALITÉ D'ABORD**

- La qualité des collectionneurs
- La qualité des professionnels
- La qualité des billets

**WE WANT
QUALITY FIRST**

- *Collectors*
- *Professionals*
- *Items*

SOMMAIRE

Billets de la Banque Centrale d'Argentine	1 ^{ère} de couv.
Les billets de la Banque Centrale d'Argentine	1 à 3
Les billets de nécessité en Auvergne	4 à 7
Dans la presse anglophone	7
La police bordelaise découvre une nouvelle affaire de faux billets	8
Portrait : l'Inca Ruminahui	9 et 10
Caractéristiques des faux billets de 1000 fr type anglais	10
La saga du billet de cent francs type 1892	11
Les émissions des Etats Associés	12 et 13
Mise à jour : Polynésie française	14
Billets de la Banque Centrale de l'Argentine	4 ^{ème} de couv.

LES BILLETS DE LA BANQUE CENTRALE D'ARGENTINE

par Philippe CALLANT



Du Peso à l'Austral, la Banque Centrale d'Argentine a fêté l'un des personnages les plus illustres de son histoire, le général José de SAN MARTIN.

Pendant plus de soixante années consécutives, le portrait de cet extraordinaire homme de guerre reconnu comme un grand stratège, tout comme le fut chez nous en son temps le général Napoléon BONAPARTE, a orné les plus beaux billets de banque émis sur le territoire de l'Argentine.

Tantôt jeune colonel en uniforme, puis général vieillissant, enfin homme âgé au visage buriné, tels sont les différents visages que nous offre la banque centrale d'Argentine d'un homme au destin marqué par les révolutions et l'exil.

La numismatique, telle que je la pratique au quotidien, au travers des recherches basées sur les coupures anciennes des Etats de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale, est un voyage fantastique à travers l'histoire de pays torturés par les diverses invasions coloniales de nations ayant poursuivi durant de longues décennies des campagnes d'évangélisation ou de découvertes au sein de terres restées vierges jusqu'au début du XIXème siècle.

L'histoire de nombreux pays comme la Colombie, le Chili, le Venezuela et surtout l'Argentine est illustrée de manière ludique au travers des gravures de leurs billets de banque.

Portraits, allégories, tableaux de maîtres, scènes de la vie campagnarde ou urbaine, animaux, telles sont les représentations qui rappellent la vie de populations attachées à leurs racines.

Au plaisir des yeux, s'ajoute celui de la découverte et notamment celui des signataires de billets.

En effet, sans nul doute, l'Argentine est le pays où le nombre de personnalités ayant apposé leur « griffe » sur les coupures ayant longtemps circulé est important.

Diverses appellations comme :

GERENTE GENERAL, PRESIDENTE, SUBGERENTE GENERAL, VICE PRESIDENTE désignent les différents signataires de la banque centrale d'Argentine créée par l'article 36 de la Loi 12.155 et dont les premiers billets datent approximativement de 1943.

Pays économiquement très instable, les diverses dévaluations auront eu pour effet de faire massivement appel à « la planche à billets ».

D'où une variété importante de coupures au graphisme identique, mais de coloris différents avec des appellations monétaires modifiées, ayant circulé conjointement lors de périodes politiques troublées. Les points forts de cette histoire vous seront racontés au travers du Portrait de José de SAN MARTIN et de tableaux historiques restés célèbres en Argentine.

Voici en quelques pages illustrées l'histoire de ce Personnage tirée d'un texte établi à l'occasion du Bicentenaire de sa naissance le 25 Février 1778 à l'initiative du Conseil Interaméricain pour l'Education, la Science et la Culture, par son Secrétariat Général.

Le nom de José Francisco de San Martin, Brigadier Général des Provinces Unies du Rio de la Plata, Libérateur et Capitaine général de la République du Chili, Général en Chef de la République du Pérou et fondateur de sa liberté est uni, avec ceux de George Washington et de Bolivar, à la réalisation de la liberté de tout un continent.

Son œuvre remarquable s'inscrit dans les dernières années du XVIIIème siècle et dans la première moitié du XIXème siècle.

Son ombre plane encore sur ceux qui, chaque jour, renouvellent la bataille incessante pour la liberté, la dignité et l'identité culturelle d'une vaste ère géographique qui est devenue le creuset de races le plus grand qu'ait connu l'histoire de l'humanité : Les Amériques.



San Martín le Libérateur est né le 25 Février 1778, de parents espagnols, dans une petite localité appelée Yapeyû, fondée en 1626 par la Compagnie de Jésus, sous un climat dur, hostile et dangereux dans la vice-royauté de La Plata (actuellement en Argentine).

San Martín fit ses études en Espagne, où il vécut dès l'âge de 6 ans. Il obtint le grade d'officier dans l'armée espagnole où il servit vingt années durant.

Il devint progressivement sensible aux aspirations à la liberté des colonies espagnoles en Amérique du Sud, ayant appris que celles-ci s'étaient insurgées afin de recouvrer leur indépendance.

Il revint en Argentine en 1812 bien décidé à mettre son expérience militaire au service de sa Mère-Patrie. Au lieu de se jeter dès son arrivée dans les aventures brillantes et chevaleresques de la guerre de partisan, où il n'eût trouvé qu'une futile renommée, San Martín voua ses premières années à l'organisation des troupes argentines.

Mais, comment avec des gauchos, c'est-à-dire avec des espèces de centaures demi-sauvages, habitués à la vie errante des pampas américaines, indisciplinés et querelleurs, créer des régiments fidèles à leurs drapeaux et obéissant à la voix de leurs chefs...

Opiniâtre, il réussit un tour de force en forgeant une belle armée.

Renouvelant alors les miracles d'audace qui ont illustré par le passé Annibal franchissant les Alpes pour attaquer les Romains, et plus tard, Bonaparte pénétrant l'Italie par le Col du Grand Saint Bernard, il lança ses troupes aguerries à travers les Andes (dédale de montagnes granitiques, de glaciers éblouissants et de torrents impétueux) :

Et après 25 jours de cette marche de géant, déboucha soudain, à la grande surprise des Espagnols qui se croyaient en sûreté derrière d'imprenables remparts, dans les vallées du Chili, où il les défit le 12 Février 1817, à la bataille de Chacabuco, et le 5 Avril 1818 à celle de Maypû, restées célèbres en Amérique, par le courage des troupes engagées, par l'habileté et la valeur du général qui les commandait et qui permirent d'achever la délivrance du Chili où il établit un gouvernement nationaliste, mais refusa la présidence qu'il laissa à son lieutenant, le général chilien Bernardo O'HIGGINS.

En 1820, SAN MARTIN organisa une expédition pour libérer le Pérou de la domination espagnole. Il vainquit l'armée espagnole à Pisco en décembre 1820, puis occupa Lima où, le 28 juillet 1821, il proclama l'indépendance du Pérou et fut élu protecteur du pays.

L'année suivante, un regain de résistance espagnole l'obligea à demander l'aide militaire du général et libérateur vénézuélien Simon BOLIVAR. Les deux hommes entrèrent en désaccord sur la politique gouvernementale et, en septembre 1822, SAN MARTIN démissionna de son poste en faveur de BOLIVAR.

Convaincu que sa présence en Amérique ne pourrait que s'ajouter aux éléments de discorde intérieure qu'il voyait fermenter autour de lui, et ne voulant se mettre au service d'aucun parti, il décida de quitter définitivement l'Amérique à la fin de l'année 1823.



Passage des Andes

Il se rendit d'abord en Angleterre où il vécut quelque temps dans la société du comte de Fife, son ami, parcourut toute l'Ecosse, puis visita plusieurs autres contrées d'Europe avant de venir s'installer à Paris.

Il acheta à Evry-sur-Seine une maison de campagne, nommée Grand-Bourg et passa dans cette retraite toute une période de prospérité et de calme que notre France a traversée de 1830 à 1848.

Mais alors, la Révolution de Février, les scènes déplorables qui l'accompagnèrent, le sac des Tuileries, du Palais Royal et de Neuilly, l'incendie du château de Mr de Rotschild, les attaques contre les chemins de fer... firent revivre en lui les amers souvenirs des scènes de discorde auxquelles l'avait tant de fois exposé sa vie aventureuse ; il quitta pour ne plus y revenir une résidence qu'il avait embellie et dans laquelle il avait reçu les hommages empressés de tous les américains de distinction qui avaient visité l'Europe.



Songeant à se retirer en Angleterre, pour fuir les désordres, il vint à Boulogne-sur-mer : La ville lui plut et il s'y fixa. Il y vécut dans une retraite absolue, au sein d'une famille fière de lui et dont il était adoré. Il y est mort le 17 août 1850, à la suite d'une hypertrophie du cœur, sans que la fermeté de son caractère, et la hauteur de sa raison aient fléchi un seul instant.

Monsieur de SAN MARTIN était un beau vieillard, d'une haute stature que ni l'âge, ni les fatigues, ni les douleurs physiques n'avaient pu courber... Ses traits étaient expressifs et sympathiques ; son regard pénétrant et vif, ses manières remplies d'affabilité ;

son instruction des plus étendues ; il savait et parlait avec une égale facilité le français, l'anglais et l'italien, et avait lu tout ce qu'on peut lire. Sa conversation aisément enjouée était l'une des plus attrayantes que l'on pût écouter. Sa bienfaisance était sans bornes. Il avait pour l'ouvrier une véritable sympathie ; mais il le voulait laborieux et sobre ; et jamais homme n'a fait moins que lui concession à cette popularité méprisante qui se fait le flatteur des vices des peuples. Il disait à tous et sur tout la vérité.

Son expérience des choses et des hommes donnait à ses jugements une grande autorité. Elle lui avait appris la tolérance.



LES BILLETS DE NECESSITE EN AUVERGNE

Par J PIROT

Pendant et après la guerre de 1914, le manque de coupures se faisait cruellement sentir, beaucoup d'organismes officiels ou même privés, ont fabriqué eux mêmes leur monnaie.

CHAMBRE DE COMMERCE de CLERMONT- FERRAND – ISSOIRE



Dès le 6 août 1914, la chambre de commerce de Paris, après délibération, passait commande à l'Imprimerie CHAIX pour l'impression de coupures de 50c, 1Fr., 2Fr.

A l'issue de sa séance du 17 août 1914, la chambre de commerce de Clermont-Ferrand-Issoire allait être la seconde chambre de France à autoriser une émission de bons de monnaie de 1 et 2Fr.

Le Président Chalus, soutenu par les commerçants et industriels prêts à fournir au besoin un capital de garantie équivalent au chiffre des coupures à émettre, entre en pourparlers avec le Directeur de la Banque de France à Clermont-Ferrand. Il est convenu que contre la remise du capital de garantie entre ses mains, sans que ce capital produise des intérêts, la Banque de France accepterait en paiement ou échangerait contre ses billets de banque de 5 Francs ou autres, les coupures émises par la chambre de Commerce de Clermont-Ferrand et ce jusqu'à concurrence du capital déposé.

Le Président s'est assuré le concours des commerçants et industriels ci-après nommés, qui ont promis de fournir le capital de garantie dans les proportions suivantes :

La Société des Mines de Champagnac	2000 Frs
Monsieur Danziger	2000 Frs
Monsieur Conchon-Quinette	5 000 Frs.
Monsieur Bergougnan	10 000 Frs.
La Banque Chalus Frères	13 000 Frs.
La Société de Bourdon	10 000 Frs.
La Société Michelin et Cie	50 000 Frs.

La Société des Mines de Messeix 1 000 Frs.
Total : 93 000 Frs

La chambre de commerce n'étant pas outillée pour répandre dans le public les coupures dont il s'agit, Mr le Président pense qu'il suffirait de remettre à chacune des personnes ou sociétés ayant participé à la constitution du capital de garantie un stock de coupures équivalent à sa participation. Ces personnes ou sociétés, en utilisant ces coupures pour leurs besoins industriels et commerciaux les répandraient ainsi sans frais.

Il fut imprimé, au total, pour 100 000 Frs. de billets mais il n'en fut mis en circulation que pour 55 000 Frs. Les 45 000 Frs. non livrés furent incinérés le 25 juin 1915, tandis que sur le montant émis, une somme de 48.500 Frs. avait été remboursée et incinérée le 28 juin 1915. Une somme de 6.500 Frs. n'aurait donc pas été présentée au remboursement.

Les signataires de ces coupures sont :

Le Président de la Chambre de Commerce : Maurice Chalus
Le Trésorier de la Chambre de Commerce : Paul Viallefaud.

Ces coupures de 1 et 2 Frs. furent au départ bien acceptées par le public.

Les porteurs pouvaient en obtenir le remboursement aux guichets de la Banque Chalus Frères à Clermont-Ferrand, jusqu'au 1^{er} décembre 1914, puis au 31 du même mois.

CHAMBRES DE COMMERCE DU PUY DE DÔME



Grâce à des démarches faites en avril 1915 auprès de l'Administration du Métropolitain de Paris, la chambre de commerce put se procurer une somme de 100.000 Frs de petite monnaie. Cet apport ne devait amener qu'une amélioration de courte durée, compte tenu que ces espèces métalliques continuaient à disparaître rapidement.

Pour remédier à cette situation, la chambre de commerce de Clermont-Ferrand-Issoire se concerta avec les chambres d'Ambert, Riom et Thiers, ainsi qu'avec le trésorier-payeur général du Puy de Dôme et le Directeur de la Banque de France de Clermont en date du 10 avril 1915, au cours d'une séance placée sous la présidence du Préfet du Puy de Dôme.

Il fut décidé que les quatre chambres de commerce du Département se grouperaient et se solidariserait pour une émission commune de billets de cinquante centimes et un franc.

La contre-valeur de ces billets sera déposée dans un compte spécial ouvert à la Banque de France et les coupures seront mises en circulation par l'intermédiaire de cet organisme.

La participation de chaque chambre est fixée à 55 % pour Clermont et 15 % pour chacune des trois autres chambres d'Ambert, Riom et Thiers

Par délibération du 16 avril 1915, une 1^{ère} émission est décidée pour un montant de 200 000 Frs répartis en 150 000 billets de 1 Fr. et 100 000 billets de 0,50 cent.

La validité étant de 5 ans à compter de l'émission, la date de remboursement est fixée au 1^{er} janvier 1920.

Imprimés par l'imprimerie B. Arnaud à Lyon, ces billets sont signés des Présidents des quatre chambres :

Monsieur Chalus pour Clermont-Ferrand-Issoire

Monsieur Bourg pour Ambert,

Monsieur Deschamps pour Riom

Monsieur Delaire-Bourgeois pour Thiers

Ces billets ont été vérifiés, réceptionnés et mis en circulation par les soins de la Banque de France en juin 1915, pour un montant s'élevant finalement à 275.000 Frs. répartis en 250.000 billets de 1 Fr. et 50.000 de 0,50 Fr.

Dans sa séance du 21 juillet 1915, la chambre de commerce de Clermont expose les démarches pressantes qui lui sont parvenues des trois autres chambres pour l'émission d'une nouvelle tranche de billets, car la pénurie de petites monnaies est toujours vive.

Une nouvelle émission s'élèvera à 325.000 Frs., comprenant 250.000 billets de 1 Fr. et 150 000 de 0,50 Fr., soit au total 400.000 coupures qui seront en tout point identiques à celle de la 1^{ère} tranche (validée le 1^{er} janvier 1920).

Ils seront livrés directement à la Banque de France qui a accepté de procéder elle-même à la vérification, à la réception et à la mise en circulation qui aura lieu en septembre 1915.

La chambre décide donc de porter à 1.000.000 de Frs. la circulation totale des bons par l'émission d'une nouvelle tranche de 400.000 Frs., répartie en 300.000 bons de 1 Fr. et 200.000 de 0,50 Fr. Toujours imprimés chez Arnaud, ces nouvelles coupures ne diffèrent en rien des deux premières tranches (validité 1^{er} janvier 1920) et seront mises en circulation dans la deuxième quinzaine du mois de décembre 1915.

Le montant des billets remboursés à 49.000 Frs. le 16 juin 1916, pour atteindre 155.000 Frs. le 16 novembre 1916.

Des jetons soit de carton, soit de métal sont proposés, mais le Trésorier Payeur Général émet une opinion défavorable à leur sujet et pense qu'il y a lieu de procéder d'urgence à l'émission d'une nouvelle tranche de billets de 1 Fr. et de 50 Cent qui devra être au minimum de 500.000 Frs. de



manière à maintenir à 1.000.000 de Francs la circulation de ces coupures.

Le Directeur de la Banque de France émet un avis conforme à celui du Trésorier Payeur Général, en précisant que le montant des billets déjà remboursés s'élève à 190.000 Frs. Il pense d'autre part que, dès l'apparition de billets neufs, se produira une très importante demande de remboursement de billets usagés, maintenus encore en circulation à cause de leur absolue nécessité.

Devant ces arguments, la Chambre de Commerce décide dans sa séance du 2 janvier 1917, de procéder à l'émission d'une quatrième tranche qui sera de 500.000 Frs., répartie en 400.000 coupures de 1 Fr. et 200.000 coupures de 50 Centimes.

Cette émission destinée au remplacement des coupures usagées des émissions antérieures, devait être mise en circulation au fur et à mesure des remboursements, de façon que la masse en circulation ne dépasse pas un million de francs.

Imprimée, comme les précédentes, chez ARNAUD à Lyon cette émission reprend toujours la date du 1^{er} janvier 1920 comme validité. Ces billets ne seront livrés que le 24 juillet 1917 à la Banque de France de Clermont-Ferrand, qui les mettra en circulation immédiatement pour 275.000 Frs. correspondant au montant des billets usagés remboursés à cette date

Au cours de la séance du 29 novembre 1917, il est décidé de porter de 1 à 2.000.000 Frs. la circulation des billets de 1 Fr. et de 50 c. émis dans le PUY DE DÔME par les quatre Chambres de Commerce.

Il sera donc procédé à une cinquième émission d'un montant de 1.000.000 Frs., répartie en 500.000 billets de 1 Fr. et 1.000.000 de billets de 50

centimes., présentant les mêmes caractéristiques que les précédentes émissions, y compris la date de validité qui reste toujours fixée au 1^{er} janvier 1920.

En séance du 4 novembre 1919, le Président de la Chambre de Commerce fait connaître les plaintes nombreuses qu'il a reçues, motivées par la pénurie de monnaies divisionnaires métalliques et l'insuffisance des billets de 1 Fr. et 50 centimes. émis par les quatre Chambres de Commerce. Une note de la Banque de France précise qu'à cette date, le montant des billets en circulation ne s'élève plus qu'à 1.296.700 Frs., alors qu'en novembre 1917, il avait été décidé que le plafond serait de 2.000.000 de Frs. et qu'une émission avait été faite en conséquence.

Cela provient du fait que de nombreux bons ont été retirés de la circulation hors d'usage et remboursés.

D'autre part il apparaît que ceux qui sont encore aux mains du public ont en général le plus grand besoin d'être remplacés.

Par conséquent, la Chambre décide en cette séance du 4 novembre 1919, une nouvelle émission de 1.000 000 de Frs., comprenant 700.000 billets de 1Fr. et 600.000 billets de 50 Centimes.

Ces billets seront identiques aux billets qui sont déjà en circulation dont ils continueront les séries et Numéros. L'époque de remboursement, imprimée au verso, sera fixée au 1^{er} janvier 1925.

Cette émission se distinguera des précédentes par sa date de validité fixée au 1^{er} janvier 1926, ainsi que par la numérotation à 6 chiffres alors qu'antérieurement la numérotation ne comportait que 5 chiffres et même 4 sur certains billets.

Ce sera la septième et dernière émission émise conjointement et solidairement par les quatre Chambres de Commerce du PUY DE DÔME.

Autres émissions en Auvergne :

CLERMONT-FERRAND

Tramways : billets de 0, 10 et 0,15 fr.
Coopérative Militaire : billets de 0, 05 et 0, 10f

**CLERMONT-FERRAND -
ISSOIRE**

billets de 1 et 2 fr.
billets de 0, 25, 0, 50 et 1 fr

**REGION ECONOMIQUE DU CENTRE
AURILLAC**

Chambre de Commerce
billets de 0, 25, 0, 50 et 1 fr
0, 50 et 1 fr avec surcharge F.T.
0, 50 et 1 fr avec surcharge G.T.

Chambre de Commerce de la CORREZE
billets de 0, 50, 1 fr (7 émissions différentes)

TULLE et USSEL
0, 50 et 1 fr

Chambre de Commerce de la CREUSE
billets de 0, 50 et 1 fr (nombreuses émissions)

Source : Auvergne littéraire, 1968



DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Bank Note Reporter. Vol 27 N°1. Janvier 1999.

USA : record absolu ! un billet de \$1000, Treasury note série 1890 avec sceau brun, surnommé « grand watermelon » en raison de la forme des zéros au verso, a été vendu aux enchères pour 792.000 USD soit plus de 5 millions de francs. A noter que, dans la même vente, plusieurs autres billets du 19^e siècle ont obtenu des prix de vente à six chiffres, et en dollars !

USA : Les nouveaux billets de 5 et 10 USD devraient rentrer en circulation courant 2000.

France : la rubrique « Billet du mois » est illustrée d'un curieux billet de 1 franc portant les mentions « Alliance républicaine des peuples, Comité central européen, Souscription révolutionnaire ». Plus d'informations est demandé sur ce billet.

B.N.R. Vol 27 N°2. Février 1999.

Venezuela : après l'émission d'un billet de 10.000 bolivares, est attendue la mise en circulation de 20.000 et 50.000 bolivares vers la fin de 1999.

Cambodge : long article de 3 pages bien illustré à propos de la récente découverte de billets émis par les Khmers rouges vers 1993-94.

B.N.R. Vol 27 N°3. Mars 1999.

USA : encore un long article pour les spécialistes des Military Payment Certificates sur les billets de remplacement.

B.N.R. Vol 27 N°4. Avril 1999.

USA : un autre \$1000 série 1890 à sceau rouge a été acheté par un marchand pour plus d'un million de USD !

Siam : présenté comme une découverte, un billet de 5 ticaux Banque de l'Indo-Chine est illustré avec le verso du billet de 1 dollar.

B.N.R. Vol 27 N°5. Mai 1999.

Kosovo : présentation d'une série de 6 billets de Macédoine surchargés « Banque Provisoire de la République du Kosovo.

Avis à tous nos adhérents : nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour que cette rubrique devienne une revue de presse générale. Tout article relevé dans la presse sera le bienvenu.

Comme d'habitude, les personnes intéressées par un article cité ci-dessus peuvent en obtenir une photocopie en envoyant une grande enveloppe timbrée à M.Daspre, 10 rue de Paris, 91090 Lisses.

LA POLICE BORDELAISE DECOUVRE UNE NOUVELLE AFFAIRE DE FAUX BILLETS

10 millions de francs de fausse monnaie auraient été ainsi fabriqués
Le faussaire et ses cinq complices sont arrêtés.

Bordeaux, 3 septembre.- Nos lecteurs se souviennent qu'il y a une dizaine de jours, nous reletions l'arrestation par la police de sept individus, qui avaient fabriqué et écoulé pour 9 millions de francs de billets de type anglais.

Mis en éveil par cette première affaire, nos limiers bordelais de la police judiciaire et de la mobile, ne devaient pas tarder, ces jours derniers, à trouver la piste d'une nouvelle affaire presque similaire.

A la suite de différentes plaintes, l'un de ces faussaires a pu être reconnu et bientôt arrêté.

L'ayant longuement interrogé, la police découvrait bientôt

ses acolytes, qui, mis en état d'arrestation, firent des aveux complets.

Pris en flagrant délit

Lorsqu'il fut arrêté dans un café de la rue Permentade, Lattapy tenta de se débarrasser d'un paquet de faux billets. Malheureusement pour lui, pris sur le fait, il fut obligé d'avouer d'autant plus facilement qu'au cours d'une perquisition faite à son domicile, on retrouva une valise contenant près de 2 millions de faux billets.



1 million de vrais billets pour 10 millions de faux

Grâce aux confrontations entre les principaux inculpés, les inspecteurs découvrirent facilement l'identité du faussaire, qui fut aussitôt mis sous les verrous.

Il s'agit d'un nommé Camille Vendroux, 40 ans ouvrier lithographe, qui avoua avoir accepté de fabriquer dix millions de faux billets en échange d'un million de vrais

A Mériadeck, on trouve de tout...même des planches à faux billets.

Son patron, un très honorable imprimeur de notre ville, étant en vacances et l'imprimerie actuellement fermée pour congés payés, Vendroux qui avait les clés de l'atelier, en profita pour imprimer les fausses coupures sur les presses, grâce à une planche lithographique du billet.

Le faussaire avait payé cette planche 5.000 francs à Mériadeck !

Cette affaire, actuellement entre les mains du juge d'ins-

truction, sera certainement l'un des clous des prochaines assises.

1897 faux billets de mille francs dans une serviette abandonnée

Versailles, 5 septembre.- A l'arrivée d'un train de voyageurs en gare de Saint-Germain-en-Laye, un contrôleur de la SNCF a découvert dans un wagon une serviette renfermant 1.897 billets de mille francs de fabrication anglaise. Après examen des coupures, on devait s'apercevoir que toutes étaient fausses. On croit que la serviette a été abandonnée par un trafiquant qui redoutait d'être découvert.

Article paru dans le journal *Le SUD'OUEST* du jeudi 6 septembre 1945. (avec l'autorisation aimable du journal).

Merci à notre ami, Robert ALLARD de Bègles, qui nous a communiqué l'article et qui a demandé l'autorisation de le reproduire.

PORTRAIT L'INCA RUMINAHUI

par Daniel DENIS



1370 l'Inca du Pérou Tupac Yupanqui entre en guerre contre Hualcoco.

XV^e s. achèvement de la conquête de l'actuel Equateur avec Huayna Capac alors empereur du Grand Empire inca et fils de Tupa Inca Yupanqui.

1533 conquête espagnole (Pizarro et Bernalcazar).

Voici en quelques lignes une brève introduction pour comprendre le contexte historique dans lequel intervient le personnage qui nous intéresse maintenant, l'Inca Ruminahui.

Celui-ci naquit en 1446 à Quito dans une famille de haute noblesse, bien que selon certaines sources il serait un enfant illégitime de l'empereur inca Huayna Capac. Son nom " Ruminahui " serait la traduction de " "figure de pierre " ou " œil de pierre " car c'était un personnage qualifié de très dur et sans pitié !

A sa mort en 1527, Huayna Capac laissa la partie nord de son Empire à son fils préféré Atahualpa également illégitime, tandis que la partie sud de l'Empire revenait à son fils légitime Huascar.

Pendant les 3 années qui suivirent, une guerre civile opposa les 2 frères pour la lutte du pouvoir suprême. Finalement Atahualpa fut victorieux et ce, en partie grâce à son général en chef (et donc frère-bâtard comme lui) Ruminahui..

Huascar fut d'abord emprisonné puis exécuté sur les ordres d'Atahualpa ainsi que tous les membres de sa famille et ses proches (partisans, amis, etc...).

Quand les espagnols arrivèrent au Pérou en 1532 sous le commandement de Pizarro, ils invitèrent l'empereur Atahualpa pour une rencontre au lieu-dit Cajamarca, mais le général en Chef des armées Ruminahui déconseilla fortement l'Empereur d'accepter cette rencontre pensant qu'il s'agissait en fait d'un piège et conseilla plutôt à l'Inca de combattre plutôt que de palabrer. Atahualpa préféra ignorer ses conseils et renvoya son armée de 5000 hommes vers Quito avec son Général.

Ruminahui avait vu juste, Pizarro avait capturé l'Inca Atahualpa à Cajamarca, il profita de cet événement pour renverser le Gouverneur général en place à Quito et se déclara lui-même Gouverneur avec les pleins pouvoirs. Quelques temps plus tard il apprit que les espagnols étaient prêts à libérer Atahualpa en échange d'une chambre remplie d'or et d'argent ! Ruminahui comprenant le danger refusa toute aide à l'Empereur en prononçant la peine de mort pour toute personne qui aiderait l'Empereur Atahualpa. Devant cet affront, les espagnols exécuteront l'Empereur.

Ruminahui apprit avec grande joie la mort de l'Empereur et en profita même pour faire exécuter toute la famille de celui-ci à Quito et notamment les fils d' Atahualpa qui risqueraient un jour de se venger et prendre le pouvoir.

Ruminahui se déclara donc Empereur et commença la reconquête du sud du pays à la tête d'une armée de 10.000 hommes. Nombreux furent les Gouverneurs des provinces qui refusèrent de reconnaître son autorité et qui se mirent sous la protection des espagnols. Pizarro

envoya Béalcazar à la rencontre des troupes de Ruminahui et après un premier affrontement qui tourna à l'avantage des espagnols, l'Inca dut battre en retraite mais revint à la charge peu de temps après avec de nouvelles troupes. Cette fois ce furent les espagnols qui durent battre en retraite.

C'est à ce moment précis, ironie de l'histoire, que le volcan Cotopaxi (5896 m) situé à environ 60 kms de Quito entra en éruption ! Cet événement inattendu fut aussitôt interprété par les indiens comme un signe de mauvais présage et tous se mirent à fuir dans toutes les directions.

Obligé de battre en retraite, Ruminahui retourne à Quito, puis arrivé dans sa capitale, il met le feu à son palais et tous les bâtiments publics, s'empare de son trésor et s'enfuit vers le nord.

Les espagnols entreront à Quito en Décembre 1533.

Finalement Ruminahui est capturé par une patrouille espagnole accompagnée d'indiens qui reconnaissent l'Empereur. Celui-ci est torturé afin qu'il révèle l'endroit où il a caché son trésor, mais l'Inca ne révélera rien et après une période d'emprisonnement il fût finalement exécuté en 1535.

Ruminahui est représenté sur les coupures de 1000 Sucres d'Equateur (P120 et P125) en circulation depuis 1976, ces billets sont facilement disponibles pour les collectionneurs au prix de 15 à 20 FF en neuf compte tenu de la forte inflation sévissant dans ce pays.

Sources d'informations :

Quid 2000, Bulletin LANSA 1992 (article de Lee Poleske " Who's who on the banknotes of Ecuador ") ■



CARACTERISTIQUES DES FAUX BILLETS DE 1000 FRANCS TYPE ANGLAIS

Au recto :

Le fond de sécurité formé de filaments orangés qui se croisent dans un globule est très imprécis et le chiffre 1000 de couleur verte, en continu, est mal imprimé.

Dans le cadre, sur trois côtés, les petits triangles entre les boucles sont mal dessinés.

Dans le médaillon central et partout où figurent des guillochis, le faussaire n'a pas eu la patience de reproduire fidèlement l'original ...

Le verso

serait presque parfait, sinon que la teinte orange pâle donnée par les filaments est plus soutenue.

Attention : il y a deux types de numérotation : un type avec des chiffres et des lettres gras et "trapus" et un autre type avec des chiffres et des lettres maigres et "élancés".

LA SAGA DU BILLET DE CENT FRANCS TYPE 1892

Par Alain DAILLY

BANQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Au mois de novembre 1919, la Banque de l'Afrique Occidentale se trouvant démunie de billets demande à la Banque de France de lui en livrer. Prise au dépourvu, celle-ci lui propose une vignette de 100 francs non émise qu'elle avait en réserve, œuvre de Daniel Dupuis et Georges Duval. Deux cent cinquante mille billets sont alors surchargés en rouge "BANQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE" et "DAKAR".

En contrepartie, la Banque de l'Afrique Occidentale dépose en garantie, 25 millions de bons de la Défense Nationale. En 1925, 225.000 billets sont rendus puis, en 1928, 22.000 vignettes sont rapportées. Bien qu'il reste encore 3.000 billets en circulation, la Banque de France consent à remettre à la disposition de la Banque de l'Afrique Occidentale la totalité de 2.500.000 F. de bons déposés, se contentant d'une simple garantie donnée par lettre du 9 mars 1928.

BANQUE DE MADAGASCAR

La banque de Madagascar reçoit 1.500.000 billets surchargés en rouge en deux livraisons (1916 et 1926). Aucun billet ne sera restitué à la Banque de France.

BANQUE DE L'ALGERIE

En 1943, en raison de la situation nord-africaine, la banque de l'Algérie est sur le point de manquer de billets nécessaires à l'alimentation de la circulation en Tunisie, surtout en coupures de 1.000 F. Obligée d'obvier rapidement à cette pénurie, elle demande à la Banque de France, soit de lui fabriquer des billets, soit de lui céder une partie de son stock de vignettes d'ancien type. La seconde solution étant la seule à laquelle la Banque peut se prêter, le Directeur de la banque de l'Algérie choisit le billet de 100 F, type 1892. Cette livraison est faite moyennant un prix égal au coût de remplacement, soit un peu plus de 80 centimes par vignette.



Le 8 février 1932, 2.400 vignettes sont de nouveau déposées. Le solde encore en circulation à cette époque est de 600 billets.

BANQUE DE LA REUNION

En 1920, 100.000 coupures, type 1892, surchargées "BANQUE DE LA REUNION" sont livrées à la banque coloniale. Non émises, elles seront restituées à la Banque de France l'année suivante.

BANQUE DE LA GUADELOUPE

La même année, 20.000 billets¹ sont vendus à la banque de la Guadeloupe avec comme surcharge "BANQUE DE LA GUADELOUPE". La quasi-totalité rentrera à la Banque de France.

La Banque livre 1.300.000 coupures sur un total de 2.100.000 surchargées en noir des mentions "BANQUE DE L'ALGERIE" et "MILLE FRANCS" par l'Imprimerie de la Banque de France. Ce billet est un exemple de longévité et de polyvalence. Mais les allégories figurant sur cette coupure, "La Sagesse" (au recto), et "La Fortune" (au verso) ne sont-elles pas des valeurs universelles !

Archives de la Banque de France
- Notes diverses

¹M. Kolsky cite dans son ouvrage, "Les billets des D.O.M.-T.O.M.", le nombre de 21.000.

LES EMISSIONS DES ETATS ASSOCIES

Cambodge, Laos et Vietnam

(1952 - 1954)

par Alain DAILLY

Le 1er janvier 1952, l'Institut d'Emission des Etats du Cambodge, du Laos et du Viêt-Nam est créé. A cette occasion il reçoit le privilège d'émission de la Banque de l'Indochine. L'Institut reçoit alors les stocks de billets de 1, 5, 10, 20 et 500 piastres en attendant l'émission d'une nouvelle gamme. Ses statuts sont entérinés l'année suivante. Les trois états, ainsi que la France, sont représentés au Conseil d'Administration présidé par le français Gaston Cusin.

Au mois d'août 1952, seules deux commandes sont approuvées par le Conseil, une pour le billet de 10 piastres à la maison de la Rue et une seconde de 200 piastres utilisant une ancienne maquette fabriquée par la Banque de France pour la Banque de l'Indochine. Néanmoins, il faut observer que ces projets n'ont pas reçu la mention « bon à tirer » et sont encore soumis aux administrateurs cambodgiens qui ne prennent aucune décision sans consulter le Conseil des Ministres, statuant à l'unanimité, puis le Roi.

Afin d'accélérer la procédure, Monsieur Cusin, Président du Conseil d'administration, soumet des esquisses ou des maquettes. Cette procédure se révèle désastreuse car les administrateurs ne regardent que la partie artistique des billets, délaissant leurs qualités techniques primordiales pour la protection contre les falsifications. Il propose alors d'élaborer une procédure de commande aux imprimeurs qui retient deux critères :

- protection contre les falsifications,
- prix de revient.

Ce n'est qu'après, que le choix artistique peut se faire. De plus, le Conseil décide de ne confier qu'aux sociétés travaillant pour les Instituts d'Emission de France, de Grande-Bretagne et d'Amérique la production des vignettes d'un montant supérieure à 20 piastres.



Au terme de l'article 16 de la Convention de Pau, le Conseil d'Administration doit prendre à l'unanimité, le vote ayant lieu par Etat, toutes décisions concernant la création, l'émission, le retrait ou l'annulation des billets. Les statuts confèrent à cet organisme, « dans une mesure qui n'est pas négligeable, une certaine indépendance, dans le cadre de l'Union Française ». En ce qui concerne l'impression de leurs billets de banque, la tradition était, dans le passé, qu'elle fut assurée, en majeure partie tout au moins, par la France. L'Institut d'Emission des Etats Associés est approché par des entreprises étrangères (De la Rue et Bradbury) qui ont une liberté de manœuvre, donc de prix, supérieure à la Banque de France. Il est vrai qu'elles ne reculent pas « à recourir à certaines méthodes de propagande ». La Maison de la Rue n'hésite pas à pousser au stade industriel l'élaboration de nombreuses esquisses dont la présentation artistique impressionne les administrateurs des trois pays. Au surplus, on peut penser qu'elle cherche « tous les moyens d'intéresser, soit les Etats, soit personnellement certains administrateurs, à l'approbation de ses propositions ».



M. Cusin intervient personnellement auprès des Administrateurs vietnamiens pour dénouer une commande pour des vignettes de 5, 10 et 100 piastres qui s'éternisait en proposant de confier l'exécution de la coupure de 100 piastres à la Banque de France. Pour la faire admettre par le Cambodge, il propose une répartition égale des commandes de billets de 5, 10 et 100 piastres entre les Maisons Bradbury, de la Rue et la Banque de France, à raison de 20 millions de coupures chacune. Mais les Administrateurs cambodgiens, ayant « reçu des instructions impératives de leur Conseil des Ministres », ne consentent de passer une commande à la Banque de France que si le prix du billet ne devait pas excéder celui proposé par la Maison de la Rue. Or, si le prix est le critère primordial, c'est à la société Bradbury qu'il faudrait commander. Cette entreprise propose pour 1.000 billets, avec du papier français et suivant une technique anglaise, le prix de 3.297 francs, tandis que de la Rue, avec du papier anglais, est 15% plus cher. Par contre le prix des billets de la Banque de France, fabriqués suivant ses procédés et son papier, est de 5.950 francs, soit 45% supérieur. Il est vrai que la technique française, en quatre couleurs repérées, représente des garanties supérieures à celles offertes par les Anglais. Sur la demande de monsieur Cusin, la Banque de France consent à baisser ses prix de 30% pour la fourniture des billets de 1, 20 et 100 piastres. Pour le billet de 200, la réduction est de 25%. Les prévisions de fabrication portent sur 60 millions de coupures de 1 piastre, 25 millions pour le 20 (non émis) et 20 millions pour le 100. Monsieur Cusin fait observer aux membres du Conseil d'administration de l'Institut d'Emission que l'impression des grosses coupures appelées à circuler en Indochine dans la zone franc ne peut être confiée sans danger à des sociétés étrangères. Celles-ci auraient, en cas de tension politique, la possibilité d'émettre sans contrôle, des billets du type normal impossible à distinguer de ceux régulièrement en circulation. Cet argument ne convint pas le Roi du Cambodge. Ne voulant pas compromettre sa neutralité et garder la confiance des quatre Etats, monsieur Cusin n'insiste pas. Il lui semble néanmoins « qu'en dehors d'une action politique décisive, on ne pourra sauvegarder le monopole de la Banque de France pour les



moyennes et grosses coupures qu'en pratiquant systématiquement des prix de dumping ».

Dans les faits, la fabrication des billets des Etats Associés sera assurée par :

- Chaix : 1 piastre (KM 902 à 904)
- Bradbury : 5 piastres (KM 908 à 910) ;
- Thomas de la Rue : 1 piastre (KM 905 à 907) ; 10 piastres (KM 911 à 913) ;
- Banque de France : 1 piastre (KM 901) ; 100 piastres (KM 914 à 916) ; 200 piastres (KM 917 et 918) ;

L'Institut d'Emission des Etats du Cambodge, du Laos et du Vietnam cessera toutes ses activités en 1955.

Le coût de fabrication des billets de banque deviendra un problème récurrent. En 1958, la Banque Nationale du Laos résiliera le contrat passé avec la Banque de l'Indochine, sous prétexte que « le prix de revient des billets en provenance de la Banque de France est beaucoup plus élevé que celui proposé par des maisons spécialisées anglaises et allemandes ».

SOURCES

Archives de la Banque de France

Kolsky Maurice et Muszynski Maurice : *Les billets de la Banque de l'Indochine/1997*



POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÉMISSION DE NÉCESSITÉ PRIVÉE

A. LÉBOUCHER - Exportateur Importateur - QUINCAILLERIE . AMEUBLEMENT . PEINTURE .
Quai du Commerce PAPEETE, TAHITI

Ces billets porteront les numéros dans l'ouvrage de Kolsky-Muszynski :

N° 563 0f, 25

Format : 80x47

Carton blanc léger

Au recto: bon pour vingt cinq centimes, 0f,25.

Signature manuscrite : A. LÉBOUCHER

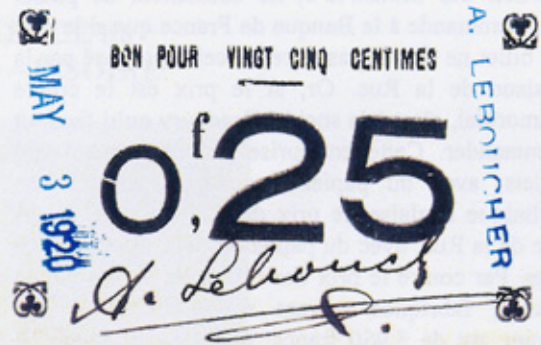
Cachets à l'encre bleue avec le nom de l'émetteur et

la date écrite à l'anglaise May 3 1920

Au verso, cachet avec le nom de l'émetteur.

Rareté : R6

Cote : OD.



N° 564 0f, 50

Semblable au carton précédent sauf la valeur et la

couleur : violet foncé

Rareté : R6

Cote : OD.



N° 565 1f,00

Semblable au carton précédent sauf la valeur, la

couleur : blanc

Au recto : A. LÉBOUCHER (imprimé)

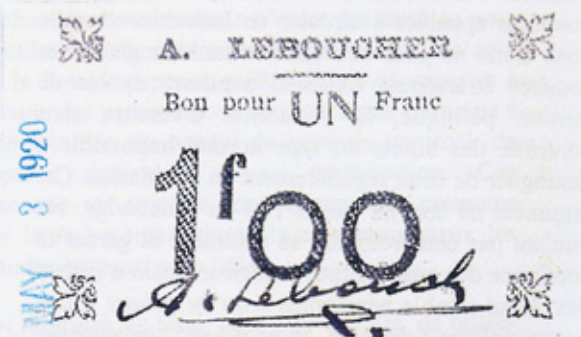
Bon pour UN Franc

Cachet à l'encre bleue avec la même date que les
cartons précédents

Le verso porte imprimé le nom et les activités de
l'émetteur.

Rareté : R6

Cote : OD.



N° 566 2f, 00

Semblable au carton précédent sauf la valeur, la

couleur rouge. Le nom de l'émetteur n'est pas
imprimé mais apposé par cachet verticalement à
gauche, la date à droite

Au verso : cachet avec le nom de l'émetteur

Rareté : R6

Cote : OD.



(récentes découvertes de notre ami M. B., qui finira par nous rendre jaloux.....)

HISTOIRE DU PAPIER- MONNAIE FRANÇAIS

dirigée par MM. Maurice MUSZYNSKI et Maurice KOLSKY

Volumes parus :

- LES BILLETS DE LA BANQUE DE FRANCE - LES ÉMISSIONS DU TRÉSOR, par MAURICE MUSZYNSKI, 4^{ème} édition 1988
- LES ASSIGNATS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par MAURICE MUSZYNSKI - 1981
- LES BILLETS DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE, par MAURICE KOLSKY & MAURICE MUSZYNSKI, - 2^{ème} édition, REVUE & COMPLÉTÉE - 1997
- LES BILLETS DES D.O.M. ET T.O.M., par MAURICE KOLSKY - 1987
- LES BILLETS DES CHAMBRES DE COMMERCE par JEAN PIROT - 1989
- LE PAPIER-MONNAIE DE SIÈGES ET DE CAMPAGNES DE L'ARMÉE FRANÇAISE, par MAURICE KOLSKY 1998

A paraître :

- LES BILLETS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC, par MM. LECLERC & KOLSKY
- LES BILLETS DU MAGHREB ET DU LEVANT, par MAURICE MUSZYNSKI & MAURICE KOLSKY
- LES BILLETS DE LA GUERRE DE 1870 par Y; JÉRÉMIE
- LES BILLETS DE CONFIANCE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par MAURICE KOLSKY.

pm

MAGAZINE

Numéro spécial du «Billet de Banque»
(Bulletin de l'AFEP)

Propriété de l'AFEP

Directeur de la publication :
Maurice KOLSKY, Président de l'AFEP

Rédacteur en Chef :
Maurice MUSZYNSKI

Comité de Rédaction :
Michel BECUWE
Mic hel DASPRE
Yves JÉRÉMIE
Roger LECLERC
Maurice KOLSKY
Maurice MUSZYNSKI

Mise en page, photogravure, impression :
Serge LE GALL

AFEP :
Association Française pour l'Étude du Papier-Monnaie
15, rue du Château d'Eau
75010 PARIS

Adresse rédaction :
M. MUSZYNSKI
22, rue de Nohant
132, Résidence Lavoisier
63100 CLERMONT FERRAND

Toute reproduction ou traduction, mêmes partielles, sont interdites,
sauf autorisation.

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DU PAPIER MONNAIE

Association régie par la loi de 1901, aux statuts déposés à la Préfecture de Police de Paris,
le 23 novembre 1979 (J.O. n° 289 du 13 décembre 1979).

MOYENS D'ACTION :

Journée annuelle, en Février, du Papier-Monnaie à Paris.
La 18^{ème} journée aura lieu le samedi 5 février 2000 (voir informations dans ce bulletin).
Bulletin périodique "LE BILLET DE BANQUE" réservé aux adhérents. Ce numéro spécial est le n°10 de " PM MAGAZINE "
Publications : collection "L'HISTOIRE DU PAPIER-MONNAIE FRANÇAIS" (neuf titres publiés).

SERVICES AUX ADHÉRENTS :

Circulations (trois ou quatre listes par an)
Fournitures diverses à prix préférentiels
Publications
Séries "Fleurs de Coins" (à titre exceptionnel).
L'AFEP est à la disposition des adhérents chercheurs qui souhaitent entreprendre une étude spécialisée. Écrire au Président au siège social.

COURRIER

Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'une enveloppe timbrée.

REMERCIEMENTS pour les prêts de billets et le crédit photo :

M. BECUWE, M. KOLSKY, J. PIROT, P. CALLANT, D. DENIS.

AFEP : Siège social :

15, rue du Château d'Eau 75010 PARIS

